

Paris, le 25 octobre 2021

Habiter la France de demain : Les aménageurs militent pour des États Généraux du cadre de vie et la définition d'un projet de société moderne

Dans le cadre de la consultation citoyenne « Habiter la France de demain » et à l'invitation de notre ministre du logement, Emmanuelle Wargon, il nous faut questionner l'enjeu des futures politiques du logement : faut-il respecter le désir d'habitat d'une majorité de citoyens, rechercher et favoriser des projets qui contribuent à façonner un nouveau modèle résilient, ou donner des gages à un socle électoral espéré ?

Des positions dogmatiques, des prises de parole maladroites ou des postures à contretemps ne doivent pas venir brouiller un sujet sensible et d'importance majeure : quel modèle d'habitat inventé, à la fois durable, économiquement soutenable et conforme aux envies des Français ? Car si le marché du logement ne fait pas une élection, plus du tiers des ménages Français déménage dans le neuf ou dans l'ancien en cinq ans !

La question des modes d'habiter se pose donc avec urgence : pour qui, où et à quel prix, quels statuts d'occupation (propriétaire, locataire, hybridation des résidences principales et secondaires), quelle forme urbaine privilégier selon la diversité des situations et des besoins ? *"Organiser des États Généraux du cadre de vie et pas seulement des assises du foncier en zone tendue serait pertinent pour définir une véritable politique d'aménagement moderne"*, déclare François Rieussec, Président de l'Unam.

Comment reconfigurer l'acte de construire d'un point de vue réaliste ? Comment soutenir le développement économique et produire du logement tout en faisant face à l'urgence climatique ? Comment accompagner la rénovation et la transformation du parc existant ? Comment conférer une légitimité à des politiques décentralisées au plus près des citoyens ? *« À la lumière de l'évolution de nos manières de vivre, de se former, de travailler, de se déplacer, de produire, de consommer, de se divertir et d'habiter, les enjeux sont de taille et doivent relever d'un véritable projet de société »* conclut François Rieussec en interpellant l'ensemble des partis politiques et des groupes parlementaires à pied d'œuvre pour 2022.

À propos

L'UNAM (Union nationale des aménageurs) est l'organisation professionnelle des acteurs de l'aménagement des territoires. Elle réunit 300 entreprises, majoritairement privées, organisées en 14 chambres régionales. Sa mission est de représenter et d'accompagner les aménageurs dans leur mission d'intérêt général au service des territoires, et de faciliter l'accès à leurs compétences aux élus et aux collectivités territoriales. Les aménageurs interviennent sur des opérations visant à réaliser des quartiers d'habitation, des équipements collectifs, des commerces, des zones logistiques, la reconversion de friches. Plus d'informations sur : www.unam-territoires.fr

Contact presse

Ambre Mazzolini - ambre.mazzolini@agencebabel.com - 06 62 11 98 57